

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande du Transporteur relative au remplacement des transformateurs de puissance à 735-315 kV au poste d'Abitibi (Dossier R-3872-2013)

Objet de la demande

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le **Transporteur**) a déposé, le 19 décembre 2013, une demande à la Régie de l'énergie (la **Régie**) afin d'obtenir son autorisation en vue de procéder au remplacement des transformateurs 735-315 Kv au poste d'Abitibi et aux travaux connexes, dont le coût total s'établit à 52,6 M\$.

Le Projet vise à assurer la pérennité des installations du Transporteur et à répondre à la croissance de la charge prévue pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Cette demande est soumise en vertu des articles 31(5^o) et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**), ainsi qu'en vertu des articles 1, 2 et 3 du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie*.

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande sur dossier.

La Régie ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au présent dossier. Les personnes intéressées pourront soumettre des observations écrites à la Régie ainsi qu'au Transporteur au plus tard le **28 février 2014 à 12 h**. Le Transporteur pourra répondre à ces observations au plus tard le **7 mars 2014 à 12 h**.

Les observations écrites doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie ainsi qu'à son Centre de documentation.

La demande du Transporteur, les documents afférents, la Loi, le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* ainsi que le *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie* sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et à son centre de documentation à l'adresse ci-dessous.

Pour toute autre information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca